

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE
IUT DIJON-AUXERRE

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES SCRUTINS

COLLÈGE DES PERSONNELS BIATSS

SCRUTIN DU 27 novembre 2018

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote le 28 novembre 2018

Date de proclamation des résultats : Vendredi 30 novembre 2018

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	4
Inscrits	65
Votants	49

Taux de participation (Votants / Inscrits)	75,38%
--	--------

Suffrages à déduire	2
---------------------	---

Total des suffrages exprimés	47
------------------------------	----

Quotient électoral	11,75
(suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Liste "Ensemble pour le bien de l'IUT"	34	2	10,5	1	3
Liste autonome de Biatss auxerrois (LABA)	13	1	1,25	0	1
Total	47	3	10,5	1	4

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Elus :	
Liste "Ensemble pour le bien de l'IUT"	Christine GUYON-BRETILLON
	Oumar SOW
	Anne DUBARD
Liste autonome de Biatss auxerrois (LABA)	Thomas MARCEL

Fait à Dijon, le 30 novembre 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Les membres du Comité
Electoral Consultatif,

